Le PAM78 : transport collectif de porte à porte pour personnes à mobilité réduite

Mis en place par le département des Yvelines, la région Ile-de-France et le STIF, le PAM78 est un service de transport public collectif à la demande, de porte à porte, destiné aux personnes à mobilité réduite domiciliées de manière permanente dans le département des Yvelines.

Type de trajet et horaires

Que ce soit pour des trajets réguliers (travail, centre d'accueil de jour…) ou occasionnels (loisirs, sorties..), le PAM78 peut vous transporter, grâce à des véhicules adaptés, partout dans le département des Yvelines et la Région Ile-de-France.
Chaque trajet doit avoir son origine ou sa destination dans le département des Yvelines et doit être supérieur à 500 mètres.

Le PAM78 fonctionne tous les jours de l'année (sauf le 1er mai) de 6h à minuit.

Comment en bénéficier ?

1. Une demande d'autorisation auprès du conseil départemental des Yvelines doit être faite en remplissant ce formulaire **Demande d'accès au PAM78**

2. Une fois rempli, le dossier est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

   Conseil départemental des Yvelines
   Direction Autonomie et Santé,
   Pôle Maison Départementale de l'Autonomie,
   Service Coordination Évaluation Autonomie,
   Mission Instruction Autonomie (inscription PAM 78)

   Hôtel du Département
   2 place André Mignot
   78012 Versailles Cedex

   Complément d'informations : 01 39 07 76 47 ou 01 39 07 74 78

3. Une fois le dossier accepté, le demandeur peut contacter le service réservation afin d'organiser les premiers transports : 09.78.04.78.78 (prix d'un appel local)
   Tous les jours de 7h à 20h sauf le dimanche et les jours fériés.

Liens utiles
Site internet du PAM78